

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

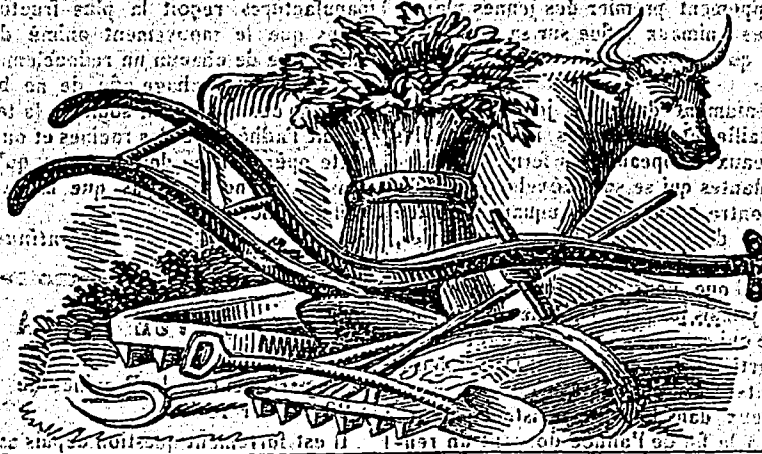
# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT: \$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.



ANNONCES: 1re insertion, 8 cts. la ligne 2e, etc. 2 cts.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantages, d'annoncer dans ce journal.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, par nous-mêmes, nous voulons conserver notre nationalité.

Firmin H. Proulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

## Droit de prime jusqu'au 1er janvier 1869.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la nouvelle annonce concernant l'avoine de la Norvège, présentée à nos abonnés, comme prime.

## CAUSERIE AGRICOLE

### Des plantes potagères de grande culture

#### DU CHOU.

(Suite.)

Quelques jours après le semis, on voit sortir de terre avec une grande vigueur les feuilles seminales de la plante. Aussitôt commence cette guerre incessante que le cultivateur laborieux doit faire aux nombreux ennemis qui attaquent le chou. Les pucerons sont les premiers ennemis; ils sont d'autant plus dangereux qu'ils s'attaquent aux feuilles tendres, qui apparaissent les premières à la lumière, et qu'en les détruisant, ils anéantissent du même coup l'espoir de toute végétation ultérieure ou du moins la rendent languissante pendant longtemps.

Voici comment M. Jules Rieffel, que nous avons déjà cité, décrit la manière de soustraire ses choux aux blessures de ces insectes.

La machine de guerre qui m'a le mieux réussi, ou, pour mieux dire, qui m'a seule réussi, ce sont les cendres non lessivées. Il faut se servir de ces cendres comme moyen mécanique de protéger la jeune plante, en résistant à la troupe ou à la race des pucerons. Chaque matin au point du jour, où les cotylédons (premières feuilles) sont couverts de rosée, il faut saupoudrer de ces cendres toutes les feuilles; il ne s'agit pas seulement de répandre les cendres à la volée, c'est à pas comptés, et par pinces, que les feuilles doivent les recevoir, de manière que les cendres s'y attachent et couvrent chacune entièrement. De cette manière elles adhèrent assez fortement

aux feuilles pour y demeurer un jour entier, quelquefois deux jours, et pendant tout ce temps, il est matériellement impossible aux pucerons d'entamer la moindre parcelle de ces feuilles ainsi cuirassées. On les voit sauter de tous côtés sans s'arrêter nulle part, et probablement dans tout le désespoir de la faim, dont je présume qu'ils doivent mourir, car ils disparaissent entièrement après un certain temps. On conçoit que, pour la complète réussite de ce moyen, il est indispensable que la plante soit constamment couverte de cendres, jusqu'à ce qu'elle ait atteint sa quatrième feuille. Cette couverture ne nuit aucunement à la végétation, qui poursuit son cours comme si elle ne la portait pas. L'ennui de cette constante sollicitude est peut-être le plus grand obstacle à cette opération; car il est certain que pendant toute sa durée, le maître ne peut la perdre un moment de vue. Un seul jour de négligence peut tout compromettre, et ordinairement les ouvriers ne sentent pas assez l'importance de la chose pour qu'on puisse se confier à eux pour l'exécution.

Si survient de la pluie, le lavage des feuilles n'est pas à redouter. Aussi longtemps que la pluie dure, les pucerons ne font aucun mal. Mais après qu'elle a cessé, au premier rayon du soleil, l'ennemi reparaît en forces. On se hâtera de répandre des cendres, à moins que le jour soit déjà avancé. Dans ce dernier cas, on remettrait l'opération au point du jour du lendemain.

Nous employons tous les ans ce procédé à la Ferme de Ste. Anne sur nos pépinières de choux, et nous avons remarqué son excellent résultat; mais nous n'avons pu néanmoins préserver entièrement nos choux des pucerons; cela tient à ce que nous n'apportons pas dans l'emploi de ce moyen tous les soins minutieux que M. Rieffel recommande. C'est un enseignement dont il sera bon de tirer parti pour l'avenir.

On recommande beaucoup d'autres moyens, pour arriver au même but; mais aucun n'a réussi aussi complètement dans toutes les circonstances que celui dont nous venons de voir les détails. Dans la pépinière les choux reçoivent encore des sarclages et des éclaircissages.

Les sarclages se font au fur et à mesure de l'apparition des mauvaises herbes, afin que ces dernières ne puissent nuire en aucune manière au développement rapide des jeunes plants.

Les éclaircissements ne paraissent pas utiles au premier abord, et recommander ces travaux, c'est écrire contre la pratique généralement suivie pour cette culture. Cependant qu'on daigne bien le remarquer, le développement premier des jeunes plantes de même que celui des jeunes animaux influe sur sa croissance ultérieure et sur les produits qu'ils pourront donner dans un âge plus avancé.

Un animal nourrit insuffisamment dans son jeune âge n'acquerra jamais cette haute taille et ces formes irréprochables qui sont le propre de ces beaux troupeaux des fermes bien tenues. De même, les jeunes plantes qui se sont développées difficilement, pressées les unes contre les autres, manquant d'espace et d'air, qui enfin ont poussé dans des conditions anormales, n'ont aucune vigueur, sont étiolées, et tous les soins les plus minutieux et les plus intelligents que nous pourrions leur donner plus tard, ne compenseraient jamais les pertes qu'elles ont éprouvées dans leur premier âge. Ce qui est applicable aux végétaux en général l'est aux choux en particulier. Aussi, on fait la judicieuse remarque que les jeunes plants qui n'ont pas été gênés dans la pépinière, se développent mieux dans la suite, résistent plus facilement aux intempéries, et à la fin de l'année donnent un rendement plus élevé.

Il est donc bien nécessaire d'éclaircir les choux en pépinière, et cette nécessité est telle que chaque cultivateur devrait se faire une règle de l'exécuter avec un soin minutieux à l'égal des autres opérations importantes de cette culture.

Généralement, on donne deux sarclages et deux éclaircissements pendant le laps de temps que les choux passent sur la pépinière.

La division de cette dernière par planches ou carrés facilite ces travaux :

Pour éclaircir les choux, on attend que les jeunes plantes soient assez longs pour être saisis avec la main, alors on arrache tous ceux qui sont de trop, de manière à laisser entre chaque pied une distance de  $\frac{3}{4}$  de pouce environ.

Les plants qui sont ainsi arrachés peuvent être utilisés au besoin. Pour cela, on les transpose dans une terre riche et de première qualité qui peut être considérée comme pépinière et traitée en conséquence. De cette manière, la pépinière principale est éclaircie tout en donnant des plants pour une étendue de terre plus considérable qu'on avait décidé d'abord. Puisque par ce moyen on obtient un nombre de plants double ou triple de celui qu'on aurait obtenu autrement. Un excellent agriculteur a remarqué que les plants obtenus de ces secondes pépinières résistaient mieux aux grandes sécheresses que ceux qui étaient sortis de la pépinière-mère. Avantage de plus à ajouter à celui que nous venons de faire connaître.

**Transplantation.**—L'instant favorable à la transplantation ne peut être déterminé que par la grosseur de la tige du plant ; car la reprise sera d'autant plus facile et plus complète que les plants seront plus beaux. La bonne pratique a décidé que les plants à transplanter doivent avoir la grosseur d'une plume d'oie, parce qu'alors, ils sont assez robustes pour résister aux intempéries de l'air et aux changements de condition produits dans leur végétation en les transplantant en plein champ.

Le succès de la transplantation sera augmenté, si on a soin de la faire sur un terrain fraîchement remué. Pour cela, aussitôt que le plant sera à peu près bon : "On commence, dit M. Jules Rieffel, à fumer et à labourer le champ destiné à recevoir la transplantation. . . . Pendant que ces deux genres de travaux prennent de l'avance, d'autres attelages hersent et rayonnent, et, ceux-ci, à leur tour, sont suivis par les planteurs, tous s'échelonnant ainsi et se suivant à une demi-attelage d'intervalle, jus-

qu'à ce que le champ entier soit terminé. Les premiers forment de nouveau l'avant-garde dans un second champ (ou un second arpent), et la besogne avance rapidement et sans confusion, au milieu d'un concours assez considérable d'ouvriers, de chevaux, de bœufs et d'instruments. C'est l'une des opérations agricoles d'une grande exploitation où l'admirable division du travail des manufactures reçoit la plus fructueuse application, en même temps que le mouvement animé de la scène semble produire dans l'âme de chacun un redoublement d'activité."

Lors de l'arrachage afin de ne briser aucune des racines du plant, on commence par soulever la terre avec une fourche, ce qui détruit l'adhérence des racines et on enlève facilement les pieds. Cette opération ne doit se faire qu'au fur et à mesure des besoins, car il ne faut pas que la racine se dessèche ni que la feuille se flétrisse.

(A continuer.)

## REVUE DE LA SEMAINE

Le parlement de la Province de Québec est convoqué pour le 20 janvier 1869.

Il est fortement question depuis assez longtemps de construire des chemins à lisses de bois, notamment de Québec à Gosford. L'entreprise, au dire de tout le monde, est très-avantageuse à tous les points de vue; d'abord, les capitalistes, qui fourniront les fonds nécessaires pour qu'elle soit menée à bonne fin, retireront des revenus considérables; ensuite, le parcours du chemin Gosford offrira un nouveau et vaste champ à la colonisation. On parle de construire un autre chemin de ce genre entre Montréal et les cantons du Nord, puis un troisième entre Sherbrooke et Weedon. Trois municipalités ont librement voté \$75,000 pour la construction de ce dernier; d'autres municipalités, que le projet intéresse, donneront bientôt la somme de \$50,000 pour sa mise à exécution.

Mgr. Goësbriand, évêque de Burlington, a dernièrement passé par Québec. Le vénérable prélat est surtout venu faire un appel aux prêtres du Canada et supplier ceux à qui les circonstances permettront de se faire missionnaires, de voler au secours des Canadiens émigrés aux États-Unis. Ils sont, dit Sa Grandeur, au nombre de 500,000, et tout porte à croire que ce nombre s'augmentera avec une rapidité prodigieuse. Si la misère temporelle de nos compatriotes émigrés est grande, leurs misères spirituelles le sont encore plus, et elles réclament de prompts et puissants secours.

Nous regrettons beaucoup de trouver parmi les nouvelles diverses que publie l'*Événement* du 18 décembre, un conte forgé par les ennemis du St.-Siège, et dont les journaux catholiques français ont fait bonne justice, il y a longtemps. C'est assurément respecter trop peu le grand Pie IX, pour ne rien dire de plus, que nous le montrer, comme on fait ici, usant de moyens détournés pour corrompre M. Plon, l'éditeur du livre de Mgr. Maret, évêque de Sura, l'engager à livrer les épreuves de ce livre et à les envoyer secrètement à Rome. Jamais, oh! non, jamais le Pape ou la Cour de Rome n'a pratiqué l'escamotage. L'*Index* ne s'occupe d'un livre que quand il est publié et qu'on le lui dénonce; voilà tout.

C'est aussi avec peine que nous avons lu la dernière partie de la *Correspondance parisienne de la Minerve*. Parlant de la lettre de Mgr. Dupanloup sur le Concile, M. Oscar Dunn dit :

"Mgr. Dupanloup ne cache pas qu'il attend du Concile la réconciliation de l'Église et de la société moderne."

Ceci est doublement faux. D'abord, le vénérable évêque

d'Orléans n'a jamais dit ce que lui prête ici M. Dunn ; ensuite, il ne pouvait pas le dire, car la dernière proposition que condamne le *Syllabus* est celle-ci : " Le Pontife romain peut et doit se réconcilier avec la civilisation moderne. " Or, se réconcilier avec la civilisation moderne ou avec la société moderne, c'est absolument la même chose ; l'un se prend pour l'autre. Mgr. Dupanloup n'a donc pas pu dire que le Concile ferait une réconciliation que Pie IX condamne absolument, car il est impossible que le Pape et le Concile se contredisent. D'ailleurs, la société actuelle ne s'appelle moderne que parce qu'elle a rompu avec les traditions catholiques du passé ; parce qu'elle est en révolte contre Dieu, constituée et organisée d'après des principes anti-chrétiens et révolutionnaires. L'Eglise ne peut donc pas se réconcilier avec la société en tant que moderne ; le supposer, c'est admettre que l'Eglise peut pactiser avec l'erreur, par conséquent qu'elle n'est plus l'Eglise.

Le prochain Concile œcuménique ne peut que proclamer de nouveau les principes qui sont la base de tout ordre social. Il répétera que toute autorité sur la terre vient de Dieu ; qu'elle est sainte, inviolable, indépendante dans sa sphère ; qu'elle doit être obéie et respectée par les peuples. Il rappellera aux gouvernements que, quelle que soit la forme sous laquelle ils se présentent, ils sont sous la dépendance de Dieu, qu'ils lui doivent un culte, et que le premier de leurs devoirs est de professer la vérité, la respecter, la faire respecter et favoriser sa diffusion. Il leur dira encore qu'ils doivent faire régner la justice, par conséquent respecter ses droits et ne rien entreprendre contre eux. Il leur dira enfin qu'il n'y a de liberté que pour le bien, et que c'est un crime de vouloir mettre des entraves à l'exercice de cette liberté.

Comme on le voit bien clairement, l'Eglise a ses dogmes et sa morale, qui ne vieillissent point, qui ne changent point ; les peuples et les gouvernements doivent les accepter ; à ce prix seul, ils seront en bon terme avec elle.

M. Dunn, continuant de faire le résumé de la lettre de Mgr. Dupanloup, dit :

" De grands malentendus se sont élevés sur toutes les questions qui concernent l'Eglise, depuis cette révolution de 1789 qui emporta l'Eglise dans sa tempête, et l'Eglise ne sut pas distinguer alors ce qui tenait à un état de choses légitime sans être nécessaire, et ce qui constituait les principes essentiels et l'esprit immuable du christianisme. "

Ce résumé passe l'affreux. Il n'est pas besoin de dire qu'il dénature complètement la pensée de Mgr. Dupanloup ; un prélat aussi distingué sous tous les rapports ne saurait proférer des absurdités ni des impiétés semblables. Elles sont le fait du seul M. Dunn. Maintenant comment expliquer qu'un écrivain, qu'on dit être distingué et bien pensant, n'ait pas compris Mgr. d'Orléans et qu'il lui fasse tenir le langage des rédacteurs du *Siècle* ? Comment se fait-il, surtout, que la *Minerve* publie de pareilles correspondances ? Nous n'y comprenons plus rien. Quoi ! l'Eglise, qui est l'infailibilité même, l'Eglise, qui est la colonne de la vérité, aurait erré, ne sachant pas distinguer ce qui est légitime, mais non nécessaire, des principes essentiels du christianisme ! L'Eglise, qui est le christianisme même, s'incarnant, vivant et revêtant une forme sociale, n'aurait pas compris les principes essentiels et l'esprit immuable du christianisme ! En d'autres termes, l'Eglise ne se comprendrait pas elle-même ; elle aurait pendant un certain temps et à une certaine époque, ignoré quels sont ses principes essentiels et quel esprit doit l'animer ! Mais, c'est là détruire la notion même de l'Eglise ; elle n'existe plus, elle ne peut plus exister, si ce que dit M. Dunn est vrai.

Que M. Dunn nous le dise donc, qui comprenait le christianisme à ce moment où l'Eglise ne le comprenait plus ! Il y a

donc en ce monde une autorité enseignante supérieure à celle de l'Eglise ! Et cette autorité, qu'est-elle ? Nous serions curieux de le savoir.

Il n'est pas vrai non plus de dire, comme M. Dunn suppose gratuitement que Mgr. Dupanloup l'a fait, que la révolution de 1789 a emporté l'Eglise. Cette révolution n'a pas emporté l'Eglise ; elle est restée debout comme au temps de persécutions des Néron et de Dioclétien.

Pour terminer sur ce sujet, nous prendrons la liberté de prier M. le correspondant parisien de la *Minerve*, dont les intentions sont excellentes, nous n'en doutons pas, d'étudier un peu plus les graves questions qu'il aborde afin de ne rien dire que d'exact. En matière religieuse, il faut y regarder de très-près, à notre époque principalement.

Comme on l'a prévu tout d'abord, les choses prennent une fort mauvaise tournure en Espagne. Les chefs du gouvernement provisoire, qui ont indignement trahi leur reine et poussé à la révolution, subissent aujourd'hui le juste châtement qu'a mérité leur infâme conduite. Les républicains sont en pleine révolte contre eux, et la guerre civile menace de prendre de larges proportions. Ainsi cette révolution d'Espagne, qu'on a dit s'être faite si paisiblement, n'échappera pas à la loi commune des révolutions : elle fera couler le sang à flots.

### La précocité

" Nourriture passe nature. "

(Ancien proverbe.)

Vous n'ignorez pas, lecteurs, que l'on peut, par des procédés artificiels, tirer de quelques espèces végétales une foule de variétés utiles. Il en est de même dans le règne animal ; avec un peu d'intelligence et de prudence, l'homme peut modifier les lois de l'organisation. Le régime voilà le premier moyen d'obtenir des résultats assurés. Avec la nourriture seule, nous parvenons à modeler la structure du bétail, à lui donner de nouvelles qualités.

Nous nous plaignons souvent que l'élevage et l'engraissement de notre race bovine ne donnent pas toujours des profits suffisants, nous nous en prenons au peu de précocité. Nous avons tort ; c'est le régime qui fait défaut. Ecoutez à ce sujet Eug. Goyot qui, dernièrement dans la *Gazette des Campagnes* de Paris, relevait cette même erreur :

" Je n'ai qu'un mot à dire sur ce point — le peu de précocité de nos races.

" La précocité n'est pas une faculté spéciale, le privilège inhérent à telle ou telle race : ce n'est qu'un effet. Elle résulte de l'activité des fonctions digestives s'exerçant, dès la naissance, sur des nourritures appropriées, riches dans tous les cas, et données en abondance.

La rapidité de l'accroissement ne peut se manifester que grâce à de larges influences : une bonne organisation, une santé robuste ; une nourriture copieuse, choisie, de facile assimilation, et les meilleures conditions de l'hygiène, soit une habitation en tout confortable, de l'air toujours pur, une température douce et des soins de toute espèce. Sans aucune exception, les races précoces sont ainsi élevées et entretenues : on les dit perfectionnées. Leur perfection résulte de cet ensemble d'attentions qui consiste, en somme, dans une administration régulière et judicieuse.

" La croissance tardive s'effectue sous d'autres influences. On l'observe partout où les nourrices sont tenues à la portion congrue, et où, par une conséquence forcée, si peu logique ou physiologique qu'elle soit, l'allaitement des petits est presque indéfiniment prolongé ; on l'observe là où les jeunes ne sont pas " poussés de nourriture, " ou loin de les alimenter abondamment et substantiellement, on leur distribue d'une main avare des rations insuffisantes et par la qualité et par la quantité ; là où les soins hygiéniques sont souvent défaut, et où leur absence équivaut à priva-

elles s'accroissent et se développent au point de ne plus nous. C'est ainsi qu'on élève et qu'on entretient les races arriérées.

"Disons que la pauvreté habituelle du régime, en regard au moins aux exigences des éducations pressées, fait ces races rustiques, tandis que les habitudes d'une vie abondante et large rendent la constitution très impressionnable et créent des besoins impérieux que ne connaissent point les autres.

"En raison du mode de nourriture qui les pousse hâtivement, quelquefois aussi prématurément, vers le terme qu'elles doivent atteindre dans le laps de temps le plus court, les races alimentaires n'acquiescent pas un haut degré de précocité sans changer de stature. Chez elles, le volume et le poids des os s'atténuent assez rapidement d'une façon très notable. Cette réduction de squelette se fait d'abord au profit des masses charnues et tout ensemble de l'accumulation de la graisse; mais si l'on va trop loin dans cette direction, la viande, à son tour, est atteinte au profit exclusif de la formation de la graisse. Ceci est un excès, un excès condamnable. Plus de graisse que de chair, voilà le lot des races adipeuses qui ne fournissent plus à l'alimentation publique qu'un aliment moins substantiel, moins aliblé et moins profitable. Les races anglaises les plus perfectionnées sont parvenues à cette exagération qui répuge au consommateur français. Nos éleveurs doivent s'en préserver comme d'un écueil qui ne se pardonne pas. Les races adipeuses cessent d'être des races alimentaires dans la bonne acception du mot. Repoussées bientôt par le consommateur, elles subiront les effets d'une dépréciation considérable et méritée. C'est à l'élevage, averti, à se tenir en garde et à ne pas commettre la faute de conduire par une pente rapide des bonnes races charnues jusqu'à la condition de races adipeuses.

"En raison des privations qu'on leur impose, les animaux de race tardive s'acheminent trop lentement vers le terme de la maturité. Ils font beaucoup d'os, trop d'os, c'est leur exagération à eux. Cet excès nuit proportionnellement à la fabrication de la chair et plus encore à la formation de la graisse. De là vient que les races les plus osseuses se montrent les plus réfractaires à l'engraissement, et que cet état de préparation nécessite, chez les animaux ainsi constitués, des avances considérables et un temps infini pour n'aboutir qu'à un résultat incomplet ou l'absence de bénéfice.

"La perfection est entre ces deux extrêmes: ni races osseuses, ni races adipeuses, mais des animaux en qui domine le plus élément charnu. Ceci revient à dire: ni races trop précoces, ni races trop tardives, mais des animaux à la croissance rapide et à la maturité avancée sur les plus lents à se développer et à se parachever.

"Question de nourriture que tout cela bien plus que de race, et c'est là ce qu'il faut dire sous toutes les formes et dans toutes les formules aux praticiens. La précocité n'est le propre d'aucune race en particulier. Comme le soleil, qui luit pour tout le monde, elle est à quiconque en voudra.

"Mariez ensemble les plus jeunes et les plus gras d'un élevage donné; engraissez les petits à partir du jour même de leur naissance; continuez de la sorte pendant deux, ou trois, ou quatre générations, et les plus tardifs seront devenus précoces.

"Et pour ne pas tomber dans l'exagération du système, pour maintenir les animaux dans la condition charnue, qui, seule est la perfection des races alimentaires, procédez autrement: 1o. N'employez à la reproduction que des animaux adultes; 2o. n'élevez pas leurs produits comme des bêtes à l'engrais, mais nourrissez-les seulement. — S'il s'agit d'en faire des reproducteurs — comme des animaux en élevage, d'après un mode honorable et soigneux."

### La Revue agricole

La *Revue agricole* dans son numéro de décembre nous emprunte une correspondance sur "les concours de fermes les mieux tenues." A cela il n'y aurait rien à dire si la chose était faite selon les règles ordinaires admises entre les propriétaires de journaux qui ne manquent jamais d'indiquer la source de leurs extraits.

M. Perrault se croit, apparemment, dispensé de ces règles. Non-seulement il ne dit pas où il a pris cette correspondance,

en supprimant ces mots: *St. Anne, 4 novembre 1908*, mais il supprime deux paragraphes entiers dans le préambule où il est dit un mot à l'adresse de la *Revue*. Au moyen de cette petite manœuvre, M. Perrault laisse croire à ses lecteurs que la correspondance a été écrite pour sa *Revue*. C'est un péché contre le 7<sup>me</sup> commandement avec circonstances aggravantes.

Autre grief: La *Revue agricole* paraît tenir à ne pas échanger. Son rédacteur trouve cependant le moyen de lire nos articles gratis. Si ces délits, étaient prévus par le Code, nous traduirions de suite M. Perrault en police correctionnelle devant la Cour de Recorder à Québec.

### M. Thomas Valiquet, apiculteur

Nous apprenons avec plaisir, par l'*Apiculteur* de Paris, numéro de décembre, que notre célèbre apiculteur canadien, M. Thomas Valiquet, de St. Hilaire, a été nommé secrétaire-correspondant de la *Société centrale d'apiculture à Paris*.

### Trèfle alsique

Un correspondant du *Canada Farmer* prétend que le trèfle alsique est préférable dans les bas-fonds où les plantes sont couvertes d'eau pendant l'hiver et au printemps. C'est un avantage marqué sur le trèfle rouge.

### Les bureaux de poste

Le *Moniteur Acadien* se plaint, dans son numéro du 11 courant, de la mauvaise administration de certains bureaux de poste: Un bon nombre de ses abonnés ne reçoivent son journal que très-irrégulièrement. Pour nous, nous connaissons un de ces abonnés, haut placé, qui a formulé la même plainte devant nous, plus d'une fois.

Il dit de plus: "Depuis quelques semaines nous recevons la *Gazette des Campagnes* le plus irrégulièrement possible. Pour en donner une idée, nous dirons seulement que nous avons reçu le numéro du 12 novembre de cette excellente publication huit jours avant celui du 5 novembre, quatre jours avant celui du 19 qui ne nous est parvenu que samedi dernier."

Nous avouons avec le *Moniteur* que cet état de choses est tout à fait désagréable et nuisible aux intérêts du public. Mais si l'on veut qu'il y ait amendement, il faut songer à signaler sans pitié les coupables. Ceux qui leur ont confié cet emploi ne sauraient s'y opposer. Bien souvent aussi nos abonnés se plaignent à nous de ne pas recevoir la *Gazette* quoique nous l'expédition très-régulièrement et parfaitement adressée. Pour n'en citer que deux exemples: un de nos abonnés de l'Ange-Gardien se plaignait il y a environ un mois et demi de ne plus recevoir notre *Gazette* depuis plusieurs semaines; un autre, des Escoumains, nous écrivait à la date du 16 novembre que tel et tel numéro ne lui étaient pas parvenus. Comme nous sommes certain de notre ponctualité dans l'envoi de notre feuille, s'il n'y a pas amélioration d'ici à quelque temps, nous ferons connaître ces négligences au public à mesure qu'on voudra bien nous les signaler. Ce sera un important service rendu aux éditeurs de journaux et aux abonnés.

### Petite chronique agricole

Le ciel est fréquemment couvert de nuages. Dans la journée de dimanche, et de lundi, il est tombée une assez bonne quantité de neige.

Nous voilà à cette époque de l'année où les jours sont les plus courts. Le soleil ne fait plus qu'effleurer l'horizon. A peine se montre-t-il à nos regards neuf heures par jour, de sorte que les ténèbres régissent presque les trois quarts du temps sur cette partie de la terre que nous habitons. Mais leur empire va bientôt cesser. Petit à petit le soleil va s'élever et nous éclairer plus longuement et plus abondamment.

Cette époque est aussi celle que le *Soleil de justice* a choisi pour se lever sur le monde enveloppé dans les plus épaisses ténèbres de l'ignorance et de l'iniquité. Demain est l'anniversaire de ce grand événement, la belle fête de Noël, fête d'où découlent toutes les consolations du christianisme. Où trouver quelque chose de plus beau, de plus poétique qu'une nuit de Noël célébrée par de pieux chrétiens ? Dans chacune de nos églises, voyez ce berceau où repose l'Enfant-Jésus. . . . Oh ! approchons de lui, ne craignons rien, c'est pour nous qu'il vient de naître. Venez, petits enfants, priez-le de veiller sur votre innocence et de vous faire croître comme lui en âge et en sagesse devant Dieu et devant les hommes. Venez, hommes de tout âge et de toute condition, et vous trouverez des remèdes pour tous vos maux.

N'oublions pas que c'est l'amour qui fait descendre le Fils de Dieu sur la terre. Il est la petite enfance pour nous inspirer la confiance et pour mieux captiver nos cœurs. Il est là pour nous tracer la route du ciel. Puissions-nous comprendre ses enseignements et marcher à sa suite !

M. Frs. Thiboutot, de Lotbinière, a récolté 200 minots de blé, de la semence de 17 minots ; ce qui fait près de 12 pour un. C'est un bon rendement pour de vieilles terres qui n'ont reçu que des soins de culture ordinaire. Depuis plusieurs années les habitants de Lotbinière avaient renoncé à la culture du blé. Le succès de M. Thiboutot doit les encourager à la reprendre.

RECETTES AGRICOLES

Emploi de la cire dans la peinture

La cire dissoute dans l'essence de térébenthine s'emploie pour encastiquer les meubles de chêne non destinés à être vernis, tels que les comptoirs, les meubles sculptés, etc.

On peut remplacer avantageusement les vernis par une couche de cire dissoute, suivant le cas, dans de l'eau ou de l'essence de térébenthine ; cette couche, étant très-liquide, s'étendra sur les objets avec dix-fois plus de facilité que le vernis, séchera rapidement ; légèrement frottée avec une flanelle, elle donnera aux décors cette teinte douce, transparente que nous présentent les objets naturels coupés par des instruments bien tranchants. Elle résistera mieux aux lessivages que les vernis qui se transforment facilement en savons et laissent à nu les peintures ou obligent à un nouveau vernis.

Pour les tons très-clairs, tels que le marbre blanc-veiné, les érables, on emploie des cires blanchies.

Une couche de cire sur les vernis, éteint l'éclat trop vif de celui-ci, rend les peintures plus transparentes et ajoute à leur solidité.

CH. GARRICHON.

Moyen d'arrêter les gerçures qui se forment dans la corne d'un cheval

Pour arrêter les gerçures qui se forment dans la corne d'un cheval, on perce près du vif un trou à sa partie supérieure avec une vrille déliée.

Perte de crins

Nois voyons par l'*American Stock Journal* que l'on peut faire repousser le crin à un cheval qui a perdu en partie sa crinière en

employant la recette suivante : Prenez deux onces de glycérine, une once de soufre, deux dragmes de sucre de plomb, et huit onces d'eau. Mêlez bien, et appliquez avec une éponge.

Diarrhée des moutons

Nous lisons à ce sujet dans l'*American Stock Journal* :

Cette maladie est souvent très-nuisible chez les jeunes moutons. Quand en automne elle provient de la nourriture qui est trop verte et humide, il suffit généralement pour en obtenir la guérison de leur donner une nourriture sèche pendant quelques jours. Dans le cas où cette maladie se prolonge pendant l'hiver, on recommande la recette suivante : Prenez quatre dragmes de catéchu en poudre, une once de craie en poudre, deux dragmes de gingembre en poudre, et trente grains de poudre d'opium. Mêlez le tout dans un demiard d'infusion chaude de pepermint (baume de jardin). Faites prendre suivant l'urgence.

FEUILLETON

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

XXIII

Le sang des mains de Pilate.

Suite et fin.

Roscoff ne pensait point avoir inspiré à Madeleine une tendresse inaliénable ; cet homme de 45 ans se trouvait vieux ; il jugea qu'elle avait obéi à un sentiment de compassion pour un malade qui, dans son délire, réclamait cet anneau, comme un enfant eût demandé un jouet. En recouvrant toute sa raison et sortant du tombeau comme Lazare, il se crut obligé à ne pas abuser de la confiance et de la bonté de sa garde-malade. Au fond de son âme Roscoff pensait que, si Madeleine avait obéi à un penchant de son cœur, elle renouvellerait en rougissant le don de ce talisman précieux.

Mais, de son côté, Madeleine, qui voyait toujours planer sur elle la triste renommée de Noiro, crut comprendre que le capitaine Roscoff, tout en la remerciant de sa sollicitude et de sa condescendance, refusait tout gage d'une affection qui parut prendre des proportions sérieuses.

« Ah ! pensa-t-elle, avant le retour de M. de Kéroulas, le capitaine aux mains rouges pouvait bien songer à unir sa destinée à celle d'une enfant perdue ! le maudit tendait la main à la nièce du paria. Victimes tous deux, l'un d'une erreur, l'autre d'un préjugé, ils se trouvaient rapprochés d'une façon presque fatale. Mais un miracle ramenait le vicomte Hector ; Roscoff recouvrait subitement une considération augmentée de tout le prestige de l'héroïsme, de toute la grandeur du martyre, et il cessait de songer à celle qui n'osait encore lever la tête, et attendait, pour le faire, le baptême d'une volontaire pauvreté.

Madeline retrouva vite son sang-froid.

L'orgueil vint en aide à son cœur.

« Elle murmura deux mots à l'oreille de Mariane ; puis se tournant vers le blessé :

« Capitaine, dit-elle, vous m'avez sauvé la vie, et en échange j'ai fait bien peu pour vous ; une nuit de veille, voilà tout ! et beaucoup de prières. . . Je vous quitte et vous laisse un médecin tout-puissant. . . Je pars pour Vannes où m'attendent sainte Marie-des-Anges. . . Croyez-le, jamais je ne cesserai de demander à Dieu votre bonheur. »

Roscoff ne trouva pas la force de répondre.

L'abbé Colomban pressentit même méprise, mais il ne pouvait

rien dire pour forcer ces deux aveugles à lire au fond de leurs âmes.

— Vous connaissez sœur Marie-des-Anges, Mademoiselle ? demanda le vicomte Hector.

— Elle m'a élevée, Monsieur, répondit la jeune fille.

— Avez-vous donc l'intention de prendre le voile ?

— Que peut faire dans le monde Madeleine Noiroi ? répondit la jeune fille avec amertume. . . . Je ne me sens point suffisamment détachée des choses de la terre pour prononcer des vœux, mais j'ai du moins assez cruellement souffert pour compatir aux malheurs des autres et pour essayer de les consoler. . . .

Au nom de Noiroi, le jeune homme avait tressailli.

— Adieu, Monsieur le curé ! adieu, capitaine Roscoff ! saluez-vous, monsieur de Kéroulas, que entrée pauvre dans votre domaine, j'en sors pauvre encore aujourd'hui. "

La jeune fille se dirigea vers la porte.

— Madeleine ! s'écria Roscoff, Madeleine ! "

Elle n'entendit pas ou feignit de ne pas entendre.

D'une main presque assurée, elle souleva le loquet, mais au même moment un homme venant du dehors ouvrit la porte toute grande.

C'était Noiroi.

Son visage amaigri portait les traces d'une sénilité qui la veille paraissait éloignée encore. Ses yeux rouges de larmes étaient gonflés, ses mains tremblaient. Il saisit vivement la main de sa nièce et la ramena en face de l'abbé Colomban.

Puis tirant de sa poche l'acte qu'il avait signé une heure auparavant :

— Monsieur le curé, dit-il, voici les comptes des biens de la famille de Kéroulas. . . . Si vous jugez convenable, après avoir conféré avec sœur Marie-des-Anges qui dans le monde se nommait Mlle Yvonne de Kéroulas, de me garder comme intendant du domaine, je remplirai ces fonctions avec probité. "

Noiroi se tourna vers Madeleine.

La jeune fille lui jeta les bras autour du cou, et l'embrassa avec une telle effusion que Noiroi, suffoqué par la joie, murmura entre deux baisers :

— Eh bien, vrai, ce n'est pas trop cher ! "

Le prêtre tendit la main à l'ancien jacobin.

— Vous faites acte d'une grande abnégation, Noiroi, on vous en tiendra compte. "

Marianic fit plus, elle se mit à genoux :

— L'âme d'Antoine doit recevoir un soulagement de ton sacrifice, dit-elle ; que le Seigneur te bénisse et te rende la foi en lui ! "

L'abbé Colomban se dirigea vers le vicomte Hector qui, au moment de l'entrée de Noiroi, s'était vivement rejeté dans l'ombre.

— Monsieur de Kéroulas, dit-il, ne voulez-vous point donner quittance à votre intendant ? "

A ce nom de Kéroulas, Noiroi poussa un cri.

Le vicomte vint lentement jusqu'au vieillard :

— Ne tremble plus, et ne rougis plus, dit-il, ce n'est point à l'heure où les miracles se multiplient qu'il convient de récriminer. Noiroi ! je te rends mon estime. . . .

— Je ne la mérite point, balbutia le malheureux.

— Tes fautes sont effacées par ce que tu viens de faire ; nulle créature humaine n'a le droit de s'en souvenir. . . . et quant à Dieu, l'abbé Colomban te dira qu'il pardonne plus vite que les hommes. La révolution m'a ruiné : que tu aies été un des agents de cette révolution, cela se peut. . . . je veux l'ignorer. . . . je vois en toi le propriétaire légal, sinon légitime du domaine de mes ancêtres, et je pose à mon tour des conditions. Si l'intendant Noiroi n'en a pas mis dans la restitution spontanée et généreuse qu'il vient de faire, un vicomte de Kéroulas ne saurait accepter un pareil cadeau. Je rentre dans mes droits et dans le manoir que tu as rebâti, mais je refuse d'une façon absolue les revenus de Kéroulas qui se sont accumulés depuis huit ans. Ils formeront la dot de Mlle Madeleine.

— Mon Dieu ! s'écria Roscoff, tout se conjure pour empêcher que je l'épouse ; elle était jeune et belle, la voilà riche ! "

— Madeleine sourit :

— Mon fiancé ne demande point de dot ? dit-elle.

— Ton fiancé ! s'écria Noiroi ; qui est ton fiancé ?

— Le capitaine aux mains rouges, mon oncle ! il ne faut pas gâter son bonheur pour une question d'argent. "

On fut encore longtemps dans la cabane de Roscoff avant de bien s'entendre.

Noiroi, exagérant sa probité de date récente et prenant goût à ce rôle d'homme honnête, refusait d'accepter les conditions du vicomte de Kéroulas.

— Soit ! dit celui-ci pour le forcer dans ses derniers retranchements, vous ne voulez point d'appointements comme intendant, et vous me refusez vos services ; mais alors moi qui ne veux garder à Kéroulas que des amis et des gens dévoués, je ne vivrai point à côté d'un homme qui met son désintéressement plus haut que ma reconnaissance. . . .

— Roscoff a lavé ses mains du sang du juste, Roscoff mon noble sauveur ne me quittera jamais et habitera avec moi la demeure où je n'espérais plus rentrer. . . . Mlle Madeleine, devenue Mme Roscoff, suivra son mari, si M. Noiroi n'accepte pas l'hospitalité de celui dont il sauva la fortune ; le vicomte de Kéroulas se tient pour offensé. . . .

— J'accepte ! j'accepte ! dit Noiroi.

— Mais, ajouta Madeleine, il y a de pauvres gens dans les combles et dans les communes : trois aveugles, la vieille Marthon, Hubérie. . . les pastours.

— Ceux-là sont vos protégés, Mademoiselle, et deviennent les miens.

— Et moi ? moi ? demanda Marianic.

— Vous soignerez les malades de l'hospice Roscoff, dit le prêtre. . . . Cette cabane du capitaine aux mains rouges sera un lieu d'asile où les voyageurs et les malades recevront des secours. Les douleurs de Roscoff parlent assez haut pour qu'on les consacre par une fondation pieuse. "

Une partie de la journée s'écoula dans des entretiens intimes.

Roscoff voulut apprendre les péripéties qui s'étaient succédé dans la vie d'Hector depuis l'heure où il le sauva. Il ne se lassait point de le questionner, il ne pouvait s'empêcher de pousser des exclamations de joie.

Noiroi et Madeleine conduisirent à Kéroulas le vicomte Hector, dont le retour regardé comme un miracle excita une joie spontanée, d'autant plus grande que l'on pouvait réparer une grande injustice.

Dès le lendemain, les autorités maritimes de Brest se rendirent à la cabane de Roscoff. Les hommes qui avaient flétri sa conduite le supplièrent d'oublier leurs torts. Il le fit avec une grande douceur, se contentant de répondre que les apparences l'accusaient et qu'on ne pouvait juger que sur les apparences.

Le ministère de la marine reçut un mémoire détaillé de la conduite de Roscoff, depuis son engagement dans la marine jusqu'au jour où il donna sa démission. A partir de ce moment la vie du soldat devint une existence de dévouement d'autant plus méritoire que rien ne le payait, pas même l'estime. On voyait en lui, toujours et partout, le coupable qui tente de fléchir la colère céleste, et personne ne se demandait si cet héroïsme ne formait pas le complément d'un mâle et beau caractère.

Le couvent dont sœur Marie-des-Anges était supérieure, fut royalement doté par le vicomte Hector de Kéroulas. Il y eût au château des fêtes splendides à l'occasion des noces de Madeleine.

Le lendemain du jour où Madeleine était devenue l'heureuse femme de Roscoff, Noiroi passant près de la chapelle y entra.

Il y resta deux heures.

Le lendemain il frappait à la porte du presbytère.

L'abbé Colomban et Dieu surent ce qui se dit dans cet entretien suprême ; quand il fut achevé, le front du jacobin respirait l'humilité et le calme.

Cette visite, qui couronnait l'œuvre de Madeleine, fut le dernier épisode de l'histoire du Capitaine aux mains rouges.

RAOUL DE NAVERY.

FIN.

**LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES**  
 AU BUREAU DE POSTE DE  
 STE. ANNE DE LA POCATIERE

Bérubé, Charles	Bérubé, André
Bérubé, Rémi	Bois, Clément
Chouinard, Charles	Caron, J. B.
Casault, Lt.-Col. L. A.	
Dionne, Germain	Dion, Joseph
Dubé, Théophile	Fortier, Louis
Grondin, Vve Et.	Grondin, Germain
Gaudreau, Odile	Lagacé, J. B.
Martin, Victor	Michaud, J. B.
Migner, Edouard	Ouellet, Ls., père
Ouellet, Jos.	Ouellet, Edouard
Parent, Zélie (2)	Roy, Charles
Soucy, Henri	Verret, François

17 décembre 1868. J. DIONNE, M. P.

**PRIME!!!**  
**AVOINE DE LA NORVEGE**

Nous prions nos lecteurs de profiter de l'occasion qui leur est offerte de se procurer de l'avoine de la Norvège.

Si tous nos abonnés s'empressaient de nous faire parvenir le prix de leur souscription à la Gazette des Campagnes, d'ici au 1er janvier prochain, comme nous aimons à le croire, nous serions en état de leur faire parvenir un paquet suffisant d'avoine de la Norvège pour qu'ils en puissent récolter plusieurs pots.

Un correspondant de l'American Agriculturist de New-York, M. W. Bancroft, dit avoir récolté huit pots de cent graines de cette avoine.

La prime paierait à peu près l'abonnement; et, l'an prochain, nous aurions dans le pays au-delà de cent minots de cette avoine qui dans les Etats-Unis est vendue dix piastres le minot.

Si cette prime était bien accueillie par nos abonnés, ce serait pour nous une occasion de leur offrir à l'avenir de nouvelles primes, et leur faciliter par là l'essai de graines ou de légumes les plus recommandables d'Europe ou des Etats-Unis.

Le prix élevé des produits agricoles actuellement sur nos marchés, devrait encourager chaque abonné à profiter de la prime d'une avoine dont le rendement triplerait ses revenus.

Les nouveaux abonnés d'ici au 1er de janvier, auront également droit à la prime en payant leur abonnement d'avance.

Plusieurs de nos abonnés nous ont exprimé le désir de se procurer, outre la prime, une quantité de cette avoine de la Norvège :

Voici à quel prix nous la leur procurerons :

- Une pinte.....\$ 1.25
- Deux pintes..... 2.00
- Un quart de minot.... 4.00
- Un demi minot..... 6.00
- Par minot..... 10.00

Elle sera expédiée quinze jours après que la demande en aura été faite.

FIRMIN H. PROULX.

**A VENDRE**

À la LIBRAIRIE AGRICOLE de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière :

**VIE DES SAINTS**

Ouvrage spécialement dédié aux familles chrétiennes du Canada.

Par M. l'Abbé H. R. Casgrain. Prix: \$1.50 le volume; la douzaine, \$16.00

LIVRES D'AGRICULTURE, ETC.

**FARMER'S ADVOCATE**

JOURNAL AGRICOLE

Publié à London (Ontario) par M. Weld agriculteur pratique.

Ce Monsieur possède un dépôt d'instruments agricoles de toutes espèces et a toujours en mains un assortiment de graines, de plantes de premier choix. Dans chaque No. de son journal il donne les moyens de se servir avantageusement de ces instruments, et la manière de cultiver différents grains dont il fait toujours un choix scrupuleux. Possesseur d'une ferme d'une grande étendue, il se livre aux expériences. Il cultive 32 espèces de blé qu'il vend à bonne condition.

M. Weld s'occupe en outre sur une grande échelle de l'élevage des animaux de choix. Il rend compte dans son journal de ses succès ou de ses désappointements dans l'élevage des différentes races d'animaux, mettant par là le cultivateur à même de profiter de son expérience. Le journal contient en outre de nombreuses recettes pour les maladies des animaux.

Plusieurs citoyens des plus influents voulant contribuer à répandre la science agricole parmi les cultivateurs de leur comté ont souscrit la somme de \$593.00 en faveur de M. Weld. Ce Monsieur offre ce montant en prime aux abonnés pour l'année 1869.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année. L'abonnement date du 1er janvier 1869.

Ce journal est à sa 3me année d'existence.

Ceux qui enverront au propriétaire de la Gazette des Campagnes \$1.75 recevront le Farmer's Advocate et la Gazette des Campagnes pendant un an.

**GRAMMAIRE GOSSELIN**

Une nouvelle édition de cette Grammaire, recommandée par le Conseil de l'Instruction publique, et en usage dans les différents séminaires et collèges de la Province de Québec, vient d'être imprimée à l'atelier de la Gazette des Campagnes, et est actuellement en vente soit par 100 exemplaires ou à la douzaine.

S'adresser au soussigné, à Ste. Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska.

F. H. PROULX.

A vendre à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes : Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.

Traité élémentaire de botanique, à l'usage des maisons d'éducation et des amateurs qui voudraient se livrer à l'étude de cette science, sans le secours d'un maître. Ouvrage illustré de plus de 80 gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher. Prix, 2 chelins.

STATIONS	MALLE	
	Aller	Retour
Pointe-Lévi	9-30 AM	4-00 PM
Hadlow	9-40	3-50
Chaudière Junction	10-05	3-30
St. Jean Chrysostome	10-20	3-10
St. Henri	10-40	2-50
St. Charles	1-10	2-15
St. Michel	1-35	1-59
St. Valier	1-48	1-35
St. François	2-08	1-13
St. Pierre	2-20	1-00
St. Thomas	2-40	12-40
Cap St. Ignace	1-20	12-13
L'Anse à Giles	1-32	12-00
L'Islet	1-50	11-45 AM
	2-05	11-30
Trois Saumons	2-15	11-15
St. Jean Port Joli	2-35	10-50
Elgin Road	2-47	10-37
St. Roch	3-00	10-20
Ste. Anne	3-30	9-50
Rivière-Ouelle	3-50	9-25
St. Denis	4-08	9-05
St. Paschal	4-25	8-45
St. Hélène	4-45	8-20
St. André		8-05
St. Alexandre	6-15	7-50
Lake Road	6-35	7-25
River du Loup	6-55	7-00

**PRIME**

JUSQU'AU 1er JANVIER 1869

**AVOINE DE LA NORVEGE**

Le seul agent nommé aux Etats-Unis pour la vente de cette avoine étant désireux de donner aux cultivateurs canadiens l'avantage d'en faire l'essai, a voulu ajouter à la quantité que nous lui demandions, à condition toutefois de prolonger le droit de prime à l'égard de nos abonnés.

En conséquence de la libéralité de ce véritable ami de l'agriculture, les souscripteurs de la Gazette des Campagnes qui auront payé leur abonnement pour l'année courante d'ici au 1er janvier 1869, auront droit à la prime déjà annoncée.

Ceux qui d'ici à cette date paieront leur abonnement pour l'année prochaine, recevront deux paquets de cette avoine de la Norvège.

Nous distribuerons les primes à la dernière semaine de décembre.

Un historique de cette avoine de la Norvège accompagnera chaque prime.

FIRMIN H. PROULX.

Ste. Anne, 26 nov. 1868.



## RUCHES AMÉLIORÉES A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ.

LES RUCHES ont obtenu une Médaille d'Argent à l'Exposition Universelle de Paris de 1867. Tandis que la Société Centrale d'Apiculture de Paris honorait le Soussigné d'une Abeille d'honneur en Or pour ses services rendus à l'Apiculture.

La Ruche de la Fermière Canadienne, de l'invention du Soussigné, la seule adoptée à notre climat qui puisse être conduite facilement par la femme du cultivateur. — Prix \$2-50.

La Ruche de l'Amateur, à cadres mobiles, en Bois ou en Paille, la seule qui permette à l'homme instruit de cultiver les Abeilles avec système. — Prix \$5.00.

U amples renseignements sont donnés à ceux qui achètent ces Ruches.

Il croit devoir mettre en garde contre les prétendues améliorations offertes par des spéculateurs ambulants.

A vendre chez M. W. EVANS, marché Ste. Anne, Montréal, et par

THOS. VALIQUET  
Apiculteur à St. Hilaire.

A VENDRE à la librairie agricole de la Gazette des Campagnes :

## ESSAIS PÉRIODIQUES

PAR

LÉON, RAMPHILE, LEMAY

Prix : édition de luxe, \$1 ; édition in-16, 60 cents.

Manuel pratique de Jardinage contenant la manière de cultiver soi-même un jardin ou d'en diriger la culture, par Courtis-Gérard, marchand grainetier, horticulteur Prix, 3s. 9d.

## AMERICAN STOCK JOURNAL AND FARMER'S AND STOCK BREEDERS

Seul journal vétérinaire publié aux Etats-Unis.

Journal mensuel essentiellement adapté à la classe de cultivateurs qui font de l'élevage des animaux une science.

Les soussignés, propriétaires de ce journal, possèdent l'établissement le plus considérable des Etats-Unis comme éleveurs d'animaux. L'expérience qu'ils ont pu acquérir dans cette industrie depuis un grand nombre d'années est une source de renseignements les plus sûrs, car ils ne sont pas un secret de leurs recettes, à l'égard des abonnés du journal qu'ils redigent eux-mêmes.

Ce journal de 36 pages contient à chaque numéro des nombreuses recettes pour les soins à apporter dans l'élevage des animaux. Ces recettes sont toujours appuyées par l'expérience qu'en ont fait les propriétaires mêmes du journal.

Un médecin-vétérinaire est aussi attaché à la rédaction de ce journal.

Prix de l'abonnement \$1.00 par année, payable d'avance.

S'adresser, franc de port, à

N. P. BOYERS & Co., Editeurs  
Parkesburg, Chester County, Pa.

N. B.—Les abonnés à la Gazette des Campagnes pourront souscrire à l'American Stock Journal pendant un an en faisant parvenir au soussigné soixante-quinze centins, plus 12 cts. pour les frais de poste.

FIRMIN H. PROULX.

## WHITLOCK'S HORTICULTURAL RECORDER.

(Journal Horticole.)

\$1.50 par année, payable d'avance. 20 CENTINS chaque copie séparée.

A ceux qui désirent payer à la fin de l'année \$2, s'ils le demandent le 1<sup>er</sup> JANVIER 1869.

ADRESSEZ,

The Whitlock Exposition et Exchange Co., 245 Broadway, N. Y.  
ANDREW S. FULLER, Editeur.

LE JOURNAL, le plus à bon marché qui ait été encore publié sur cette matière et le seul qui donne une liste du prix des arbres, Tiges et plantes dans "Toutes les pépinières réunies en une seule." Il contient aussi une liste des meilleurs instruments de ferme, de jardin et de ménage, et ses pages sont remplies d'articles des meilleurs écrivains en horticulture et en agriculture. Comme encouragement spécial les propriétaires offrent d'envoyer une tige des variétés de fruits, suivants à tous ceux qui enverront leur adresse avec \$1.50 :

Framboises de Clarke, Framboises sans épines de Davison, Framboises d'Ellisdale, Gadelles noires Mammoth du Missouri, Gadelles noires Tow Kittatiny. Ou, à qui-conque enverra 25 centins de plus, franc de port, ils expédieront.

## VINS DE MESSE

Constamment en mains chez les soussignés.

CERTIFICAT.

J'AI examiné un Vin de Sicile provenant des Caves de MM. GARANT & TRUDEL, et j'ai trouvé dans ce Vin tous les éléments contenus dans les Vins ordinaires ; en conséquence je puis le recommander comme Vin de Messe. Pour les Malades, ce Vin qui est très capiteux, convient infiniment mieux que les Vins de Xérès et d'Opoto, qui sont presque tous falsifiés ou adulterés.

F. A. H. LARUE, M. D. L.

Québec, 17 juin 1868.

Ce Certificat n'aura de valeur qu'autant qu'il sera exhibé par MM. Garant et Trudel.

GARANT & TRUDEL,

Libraires,

Rue la Fabrique, Haute-Ville, Québec.

## TRAITE DE CALCUL MENTAL à l'usage des écoles canadiennes

PAR

F. E. JUNEAU, Inspecteur d'écoles.

CE petit ouvrage, qui est appelé à rendre l'enseignement de l'Arithmétique facile, en développant l'intelligence des chiffres aux jeunes enfants, est offert en vente chez la plupart des libraires du Bas-Canada, au prix de sept chelins et demi la douzaine, ou à dix-huit sous par exemplaire. On peut aussi se le procurer chez le soussigné en gros et en détail.

Toutes les bonnes écoles ont déjà adopté cet excellent ouvrage, il peut être mis entre les mains de tous les enfants aussitôt qu'ils commencent à lire couramment. Cet ouvrage est indispensable pour apprendre à bien compter, aussi le Conseil de l'Instruction Publique s'est-il empressé de l'approuver pour les écoles élémentaires et modèles.

FIRMIN H. PROULX,  
Imprimeur-Editeur

A vendre, à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes :

Le Verger Canadien, ou culture raisonnés des fruits qui peuvent réussir dans les vergers et les jardins du Canada. Ouvrage orné de nombreuses gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher, auteur de la Flore Canadienne, d'un traité élémentaire de botanique, etc. Deuxième édition. Prix, 2 chelins.

## The Rural Gentleman

JOURNAL MENSUEL

D'AGRICULTURE, D'HORTICULTURE

AFFAIRES RURALES, &c

Publié en langue anglaise à Baltimore

La direction de ce journal n'épargne aucune dépense pour rendre cette feuille des plus intéressantes. La rédaction est faite par des hommes pratiques tant en horticulture qu'en agriculture. Ce journal donne une attention toute particulière en ce qui concerne l'élevage et le soin des animaux. Cette partie est confiée à un médecin vétérinaire très recommandable.

Les avis spéciaux sont insérés à 20 centins par ligne. Les avis spéciaux sont insérés à 25 centins par ligne.

Les mentions spéciales concernant une annonce sont publiées à 25 centins par ligne.

Des Agents sont demandés dans le but de donner une plus grande circulation à ce journal.

Adressez 6 centins au soussigné par lettre affranchie, et vous recevrez en retour une copie du journal.

J. B. ROBINSON & CO.

Editeurs

No. 2-N. Eutaw St. Baltimore, MD.